



Convocation à une audition sur mail pro et perso

Par **FSD**, le **16/06/2021** à **00:07**

Bonjour,

En arrêt depuis janvier 2021 pour troubles anxio dépressifs réactionnels suite à des dérives managériales, j'ai reçu une convocation à une audition (organisée par le CSE) de la part de mon employeur. Cette convocation m'a été adressée sur mes adresses mail perso et professionnelle.

Le problème est que cette adresse mail professionnelle est utilisée par ma remplaçante. Lorsque je m'en suis rendue compte, j'ai voulu supprimer le mail, mais il avait déjà été lu. Dans ce courrier, il était écrit que j'étais convoquée à une audition pour des faits de harcèlement que j'avais dénoncé.

Mon employeur avait-il le droit de faire cela, en sachant que ma remplaçante utilise ma boîte mail professionnelle? Est-ce que ce n'était pas censé être une information confidentielle?

J'espère avoir été suffisamment claire dans mes explications...

Cordialement,
FSD.

Par **amajuris**, le **16/06/2021** à **12:03**

bonjour,

en principe, votre remplaçante ne devait pas avoir accès votre boîte mail professionnelle, il doit exister un mot de passe connu de vous seul.

salutations

Par **FSD**, le **16/06/2021** à **13:30**

Merci de votre réponse.

C'est effectivement ce que m'a dit la DP, mais c'est pourtant ainsi que mon asso fonctionne.
Que puis-je faire?

Cordialement,